

# Quand l'accouchement n'est pas le plus beau jour de votre vie

**TRAUMAS** Encore taboues, les violences obstétricales subies lors d'accouchements marquent l'âme et le corps de certaines femmes. Que faire pour les soulager?

PAR ESTELLE.BAUR@LENOUVELLISTE.CH

Les aveux des jeunes mamans illustrent bien à quel point aucun accouchement n'est anodin: «Le mien s'est bien passé, mais j'ai quand même été «traumatisée», nous confie-t-on en riant. Dès lors, tenter de définir la nature d'une délivrance sans heurts n'est pas une sinécure. Il est pourtant des cas de figure où le doute n'est pas permis: recevoir une péridurale ou une césarienne qu'on n'a pas souhaitée, avoir recours à des ventouses, des forceps sans justification et/ou explication, ne pas être prévenue lors d'une épisiotomie, ne pas répondre aux questions des futurs parents, exiger une position de la parturiente contre sa volonté, presser sur son ventre ou le fond de son utérus pour encourager le bébé à sortir, etc. Des violences verbales ou physiques qui concerneraient près d'une femme sur deux... qui perdent confiance en le personnel soignant et peuvent décider de tenir les services de maternité à distance.

**«Je me sentais handicapée, tout en devant m'occuper de mon bébé.»**

En 2020, Roxane, 26 ans, accouche pour la première fois: «Lors du dernier contrôle de poids de ma fille, les estimations annonçaient un bébé de 3,8 à 4 kilos. On ne m'a jamais parlé des risques de déchirement et de la possibilité de faire une césarienne. Si je l'avais su, j'aurais sans doute modifié mon projet d'accoucher par voie basse. Je pensais vraiment que je ne risquais rien.»

Le travail se passe bien, puis deux médecins prennent la décision d'emmener la mère au bloc opératoire en raison de saignements. On confie l'enfant au père pour une trentaine de minutes, «sans lui dire de faire du peau à peau ou de lui donner le doigt pour la calmer. Il était donc un peu perdu, d'autant que je suis restée quatre heures et demie au bloc sans qu'on lui dise ce qui se passait. Il ne savait pas quoi faire et a cru que j'allais mourir.» En salle d'opération, Roxane reçoit une seconde péridurale. «Ils m'ont recousu tout l'intérieur du vagin pour me dire, au réveil: «Rien de grave, ça arrive à tout le monde, ça a un peu déchiré.» Mais les douleurs sont toujours là et s'y ajoute le stress de l'incompréhension. Roxane s'évanouit. «On m'a refait une péridurale que j'ai finalement gardée trois jours, toujours sans m'expliquer pourquoi j'avais à ce point mal. C'est mon corps, j'ai le droit de savoir! Les médecins parlaient de me transférer au CHUV, comme s'ils ignoraient ce qui s'était passé; je devais sans cesse leur répéter les faits...

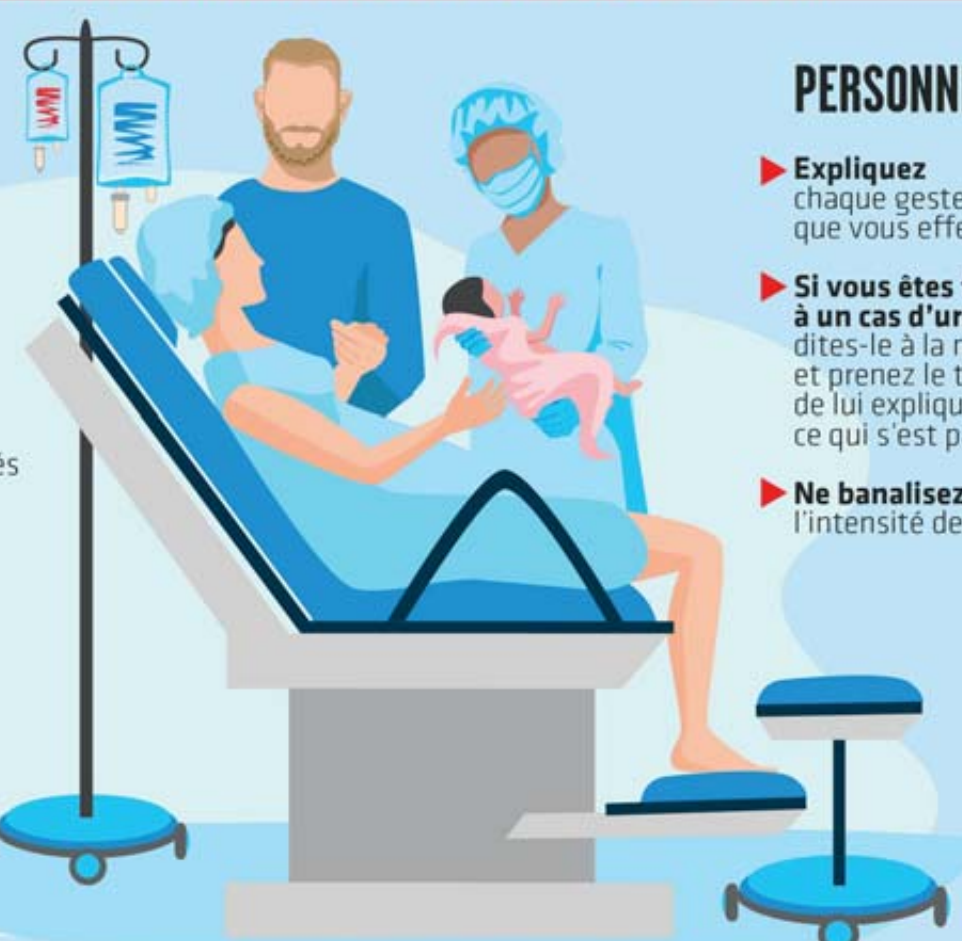
## La communication est la clé de tout

**FUTURS PARENTS:**

- ▶ **Faites part de vos inquiétudes** à la sage-femme qui vous suit.
- ▶ **Expliquez** ce que vous souhaitez ou ne souhaitez pas.
- ▶ **Discutez** des risques et des possibilités avec le personnel soignant.
- ▶ **N'hésitez pas à leur faire un retour** de votre expérience, confiez-vous sur vos ressentis.

**PERSONNEL SOIGNANT:**

- ▶ **Expliquez** chaque geste que vous effectuez.
- ▶ **Si vous êtes face à un cas d'urgence** dites-le à la mère et prenez le temps de lui expliquer ensuite ce qui s'est passé.
- ▶ **Ne banalisez pas** l'intensité des douleurs.




**«C'est souvent d'un manque d'écoute et de communication que découle le sentiment de violence.»**

ANNE-GAËLLE DUAY  
SAGE-FEMME INDÉPENDANTE

dont j'ignorais moi-même la nature.» Quand elle peut finalement se relever, Roxane a la sensation de devoir réapprendre à marcher: «L'impression de me découvrir handicapée et de devoir, malgré tout, m'occuper toute seule de mon enfant.» S'ensuivront des allers-retours entre le domicile et les urgences, pour ces douleurs qui la tenaillent encore trois mois, sans prescription d'aucun médicament: «Pour eux, c'était normal. Je ne suis pas de cet avis et j'ignore encore aujourd'hui si j'ai fait une réaction allergique aux fils, si quelque chose a pété à l'intérieur, pourquoi on ne m'a pas fait d'examens plus approfondis... Se sentir incomprise, pas entendue, c'est un peu compliqué.» De sa propre initiative, Roxane contacte la gynécologue qui l'avait opérée à qui elle peut enfin se confier. A la colère s'ajoute l'amertume de n'avoir pas pu vivre les trois premiers mois de sa fille plus sereinement. «J'aurais aimé une suite d'accouchement «normale», où j'ai mal, certes, mais où je peux m'occuper normalement de mon en-

fant. J'ai dû, par exemple, abandonner l'allaitement en raison de ces douleurs.» Sa vie de couple en a aussi pâti. «Ne serait-ce que dans la sexualité: on a la sensation d'être toute cassée, l'homme a peur de nous faire mal; il a fallu du temps avant de se sentir de nouveau en confiance.» Aujourd'hui, la jeune femme se reconstruit d'elle-même, espérant pouvoir obtenir son dossier pour y glaner quelques éléments de réponse.

### Donner son consentement

Sage-femme indépendante, Anne-Gaëlle Duay se rend à domicile pour comprendre comment s'est passé un accouchement et faire les contrôles nécessaires. «Nous dépistons la dépression post-partum dont l'accouchement long, difficile ou traumatisant est un facteur de risque. Si on constate qu'il y a eu un souci, une sage-femme conseillère ou la gynécologue présente pendant l'accouchement prend le relais. Elles sont au sein de l'hôpital et ont accès au dossier.» De l'avis de la sage-femme, l'évocation de violences obstétricales est rare, «mais celles-ci sont de plus en plus médiatisées. La reconnaissance de l'existence de ces violences est le premier pas pour lutter contre.» Son travail est avant tout un travail de prévention, pour rappeler à la future mère quels sont ses droits, parmi lesquels le consentement: «Son recueil est obligatoire avant tout acte médical, mais c'est principalement le cas dans les situations non urgentes. Après, rien n'empêche un praticien de dire: «Je vous explique plus tard, là il y a urgence.» C'est bien souvent d'un manque d'écoute et de communication que découle le sentiment de violence. Cette problématique demande de reconsidérer tout le système de santé. Car si le personnel n'est pas à l'écoute des patients, c'est par manque de temps, de disponibilité.»

### HÔPITAL DU VALAIS

## Evaluer l'expérience pour améliorer la prise en charge

Le projet de Consultation du vécu de la naissance sera proposé à l'hôpital de Sion courant 2022: des entretiens de prévention, d'information et de débriefing sur l'expérience au sein du service d'obstétrique pour libérer la parole des jeunes parents, clarifier les modalités de prise en charge, les gestes réalisés et anticiper la prise en charge d'une future grossesse. La consultation - proposée, jamais

imposée - sera possible un à deux mois après l'accouchement, ou pendant le séjour en cas d'urgence. L'entretien sera organisé par une sage-femme, conjointement à un médecin, qui pourront faire appel au réseau périnatal (sages-femmes conseillères du service, pédiopsychiatres, pédiatres...). Dans la même idée, l'Hôpital Riviera-Chablais propose déjà la consultation «Plurriel-le.s».

### EN BREF

### HÔPITAL DE RENNAZ

## Eviter les violences périnatales

Ce jeudi 27 janvier, de 8 h 15 à 16 h 10, l'auditoire du centre hospitalier de Rennaz propose une journée thématique adressée aux professionnels de la santé. Un cycle de conférences modérées par la Dresse Marie-Claude Rossier, médecin cheffe spécialiste en gynécologie-obstétrique à l'Hôpital Riviera-Chablais, et intitulé «Couple et famille: violences en période périnatale» verra se succéder différentes discussions

animées par divers experts de la thématique (Fondation PROFA, personnel du HRC, etc.). La comédienne Pauline Epiney clora la rencontre avec une lecture d'extraits des «Monologues du vagin».

### PROCHES AIDANTS

## Qui sont-ils? Conférence ouverte à tous

L'Association valaisanne d'entraide psychiatrique (AVEP) propose, en collaboration avec l'Association des proches aidants Valais, une rencontre ouverte à tous et sans inscription autour de la question «C'est quoi être proche(s)?». Rendez-vous ce soir à 18 h à la route du Martoret 31A à Monthey. Plus d'infos sur [www.avep-vs.ch](http://www.avep-vs.ch) ou au 024 471 40 18.

PARTENARIATS